

# Futur casino : l'enquête publique est ouverte

Les nombreux documents sur l'historique et les orientations du projet sont consultables jusqu'au 8 décembre, dans les locaux des services techniques de la mairie

Qu'il est beau, sur le papier, le futur casino de La Seyne! C'est, depuis, la phase dite d'enquête publique, qui se déroule jusqu'au 8 décembre, dans le bureau 415 des services techniques de la Ville (à Berthe). Un gros dossier, extrêmement documenté, y attend toutes celles et ceux qui souhaitent tout savoir sur ce projet de 5 000 m<sup>2</sup>, qui devrait sortir de terre sur le site des anciens chantiers navals, face à la mer. Un cahier pour recueillir toutes les observations est mis à disposition. À l'issue de cette période de concertation, un commissaire enquêteur donnera son avis sur la faisabilité du projet.

Alors, qu'apprend-on dans cet épais dossier? Bien des choses... techniques et administratives évidemment : des délibérations du conseil municipal au cahier des charges en passant par le bilan prévisionnel d'activités dressé par le gestionnaire délégué, Joa Casino. Ou encore le bail de sous-location avec le casino provisoire des Sablettes (nos précédentes éditions), dans lequel on apprend notamment que le propriétaire des lieux touchera 12 500 euros HT de loyer mensuel.

Le contrat court du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2013, délai estimé pour la construction du casino définitif.

## Restaurants, brasserie, « stade », bibliothèque

Mais on y trouve aussi, et surtout du concret, sur l'aspect et les fonctionnalités finales de l'établissement de jeu : black-jack, roulettes anglaises sous forme traditionnelle et électronique, et machines à sous seront proposés aux joueurs.



Des projections architecturales incluses dans le dossier d'enquête publique permettent de se faire une idée sur le standing de ce casino. (Photo DR)

Et le dispositif « Mission responsable », sorte de garde-fou pour joueurs excessifs, y est détaillé : numéro de téléphone placardé aux murs « pour en parler », borne interactive avec mini-questionnaire pour faire son auto-évaluation, ou possibilité de fixer un nombre de visites à ne pas dépasser pour une période donnée...

Esthétiquement, le résultat est pour le moins classieux. En témoignent des projections architecturales dans lesquelles on aperçoit des clients souriants, évoluant en des lieux rutilants, où les effets de transparence et de lumière rivalisent avec un mobilier design et

moderne.

On y découvre par exemple « Le 360 », restaurant gastronomique avec vue panoramique, son bar lounge et son patio. L'étage en dessous est consacré au restaurant classique.

À noter que l'étude et l'offre de restauration sont réalisées avec l'Institut Paul Bocuse...

« Le Carré » comportera le bar, la brasserie, la bibliothèque et le stade. Ce dernier sera en fait une salle avec un écran géant sur lequel on pourra suivre les événements sportifs ou participer à des tournois de jeux vidéo. Et qu'entend-on par brasserie? Le bar

brassera sa propre bière, rien que ça!

## Une salle de spectacle modulable

Une salle de spectacle pourra accueillir jusqu'à sept cents personnes. Elle sera modulable selon que l'on y organise un show sportif, un dîner dansant, un concert, une conférence, etc. Au-dessus, sur le toit, une terrasse...

Dans ce dossier, on projette déjà la multitude d'animations que pourrait accueillir l'endroit : « Saveurs du monde », « Les éphémères », « Danses et passion », « Talents de demain », « La teinture royale »...

Bref, c'est beau, grand, bien pensé... Ne reste plus que le feu vert du commissaire enquêteur pour que, dans deux ans, La Seyne ait enfin son casino.

J.P.

[jpoillot@nicematin.fr](mailto:jpoillot@nicematin.fr)

L'Enquête publique se tient jusqu'au 8 décembre, dans les locaux des services techniques de la ville (avenue Pierre-Mendès-France), du lundi au vendredi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h. Le commissaire enquêteur sera présent le dernier jour, de 9 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.